

LE SITE CHABAUD-LATOUR

UNE ZONE HUMIDE AUX POTENTIELS INEXPLOITÉS.



Fiche réalisée par Laura Prévost
Stagiaire au CAUE du Nord (2012)

Photographie prise par Christophe Grandjacques (2010)

- > PLAINE HUMIDE | FERMAGE | PLAN D'EAU
- > FOSSE | CHEVALEMENT | AFFAISSEMENT MINIER
- > ZONE HUMIDE | BIODIVERSITÉ | BASE DE LOISIRS

Espace marécageux, le site Chabaud Latour sert longtemps de pâtures aux fermiers de Condé-sur-l'Escaut. Avec l'arrivée de l'activité minière, les richesses des sous-sols prédominent sur le caractère inondable des lieux, permettant l'essor d'une urbanisation tournée vers les puits d'extraction. La nature hydrogéologique du site impose néanmoins une gestion stricte de l'eau pour permettre l'exploitation carbonifère. Malgré cela, la mine donne naissance à des étangs d'affaissement minier d'une centaine d'hectares et laisse derrière elle d'étonnantes monticules de schistes¹: les terrils. Un nouvel environnement est né, propice au développement d'une biodiversité rare. La requalification de ce site cherche alors à préserver, valoriser et rendre accessible au public cette richesse écologique et paysagère tout en maîtrisant les importantes contraintes aquatiques des lieux.

AVANT 1873 - DES TERRES INONDABLES

Avant 1873, le site de Chabaud-Latour est une zone de marécages située dans le bassin versant de l'Escaut entre Bernissart, la forêt de Bonsecours au nord et la ville fortifiée de Condé-sur-l'Escaut au sud (cf carte 1806). Il s'agit d'un secteur de dépression² géologique, né de la confluence de plusieurs cours d'eau. En effet, les courants de Macou et Bernissart mais aussi l'Escaut et la rivière de la Hayne convergent en ces lieux. En outre, la nappe phréatique du site, presque affleurant au sol, renforce le caractère humide des terres. Vauban tente à plusieurs reprises de les assécher mais la faible pente des lieux rend l'évacuation des eaux difficiles. Au XVIII^e siècle, les marais sont parcellisés, obéissant désormais à un système de fermage³. Les prairies sont alors fauchées et servent de pâtures. Néanmoins, fréquemment inondé par de fortes pluies ou suite à des débordements de la Hayne et de l'Escaut, cet espace reste inexploitable une partie de l'année. De même, lors d'attaques militaires, il est volontairement ennoyé. Le marais de Condé dispose d'ailleurs d'un petit plan d'eau qui alimente les douves de Condé-sur-l'Escaut. Avec la découverte du charbon à Fresnes-sur-Escaut en 1720, la richesse carbonifère des sous-sols surpasse le caractère inondable des lieux, permettant l'élévation de bâtis et le fonçage des puits de Chabaud-Latour en 1873.

1874-1988 UNE VOCATION MINIÈRE

¹Roches et déchets stériles extraits avec le charbon puis mis à l'écart sur les terrils.

²Relief enfoncé en forme d'évier.

³Location des terres par des fermiers pour pouvoir les cultiver.



LES ACTEURS DE LA MUTATION

COMMANDITAIRES :

Département du Nord
Commune de Condé-sur-l'Escaut

MAÎTRISE D'OUVRAGE - REQUALIFICATION:

Etablissement Public Foncier du Nord

MAÎTRISE D'OEUVRE DE LA REQUALIFICATION

D.D.E du Nord Valenciennes Est : Lot n°1 « terrassement » de la 2^{ème} tranche des travaux et conduite des opérations de la 3^{ème} tranche.

Paysagiste Alain Dépret : 1^{ère} tranche de requalification, lot n°2 « Plantations » de la 2^{ème} tranche des travaux et 3^{ème} tranche.

EPF : Mise en sécurité du Chevalement du puits n°2 de la fosse Ledoux.

PROPRIÉTAIRES-GESTIONNAIRES ACTUELS :

Département du Nord
Commune de Condé-sur-l'Escaut



PRINCIPALES DATES D'ÉVOLUTION

1873 à 1875 - Fonçage des puits de la fosse Chabaud Latour.

1900 à 1901 - Fonçage des puits de la fosse Ledoux au milieu des eaux d'exhaure.

Juillet 1903 - Jonction des fosses Ledoux et Chabaud Latour.

1905 - Mise en service de la fosse Ledoux.

1910 - Arrêt de l'extraction de la fosse Chabaud Latour au profit de la fosse Ledoux.

Années 1930 - Naissance des étangs d'affaissement minier.

17 mai 1946 - Nationalisation des mines.

Après la nationalisation - Concentration de l'extraction minière locale à la fosse Ledoux et modernisation des infrastructures.

21 juin 1959 et 1968 - Les plans Jeanneney et Bettencourt organise la récession minière.

1988 - Les étangs Chabaud Latour s'étendent sur une centaine d'hectares.

30 décembre 1988 - Arrêt de la fosse Ledoux.

1990 à 1991 - Démantèlement des installations de surface sauf le chevalement du puits n°1 de la fosse Ledoux par Charbonnage de France.

1991 à 1993 - Le site Chabaud Latour constitue une friche industrielle.

1993 à 2003 - L'EPF intervient pour requalifier le site. Les travaux se divisent alors en quatre zones d'action, réalisées les unes après les autres.

LA NAISSANCE DE LA MINE MALGRÉ L'EAU

L'ouverture du carreau de fosse Chabaud Latour constitue le point de départ d'un développement minier majeur au Hameau de Condé-Macou. Dès 1874, un tronçon de cavalier reliant Anzin à Vieux-Condé autorise le transport des produits du site. En 1884, il faut pomper 900 m³ d'eau par jour pour pouvoir garder la fosse en activité. Le fonçage des puits de la fosse Ledoux, entre 1900 et 1901, est également marqué par les résurgences aquatiques, obligeant les ouvriers à travailler dans l'eau et ce, malgré le fonctionnement de pompes. Pour accroître l'efficacité extractive, les deux fosses sont reliées en juillet 1903 et le puits n° 2 de Chabaud Latour ne sert bientôt plus que pour l'aération de la fosse Ledoux. En 1905, les premiers schistes issus de l'activité minière Ledoux sont déposés à l'emplacement du terril 195a nommé « Terril Ledoux Moulineaux ». En 1913 et 1914, la Compagnie des mines d'Anzin⁴, propriétaire du site, débute la construction des cités pavillonnaires de Chabaud Latour et des Hauts-de-Lorette notamment afin de loger sa main d'œuvre à proximité de l'espace de production. La logique minière carreau de fosse – terril – cavalier – cité minière se met alors en place sur le territoire, modelant ainsi l'espace urbain et la société pour plusieurs générations.

ESSOR DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE ET AFFAISSEMENT MINIER

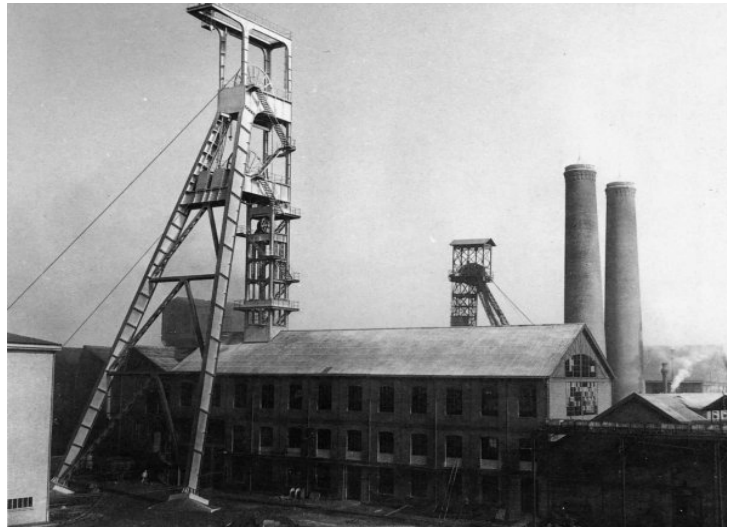
Suite à la Première Guerre Mondiale, les puits de la fosse Ledoux doivent être dénoyés l'un après l'autre. Ce n'est qu'en 1920 que l'exploitation du site reprend. L'entre-deux-guerres constitue alors une première phase d'intensification de l'activité minière. Les marteaux-piqueurs remplacent les pics dans les galeries, le Nord-Pas-de-Calais enregistre une production record de 35 millions de tonnes de charbon et une importante main d'œuvre polonaise s'installe dans la région. La Compagnie des Mines d'Anzin multiplie alors les constructions de logements avec les cités-jardins des Acacias et de la Solitude. Cette dernière, plus éloignée du site, est construite suite à une opportunité foncière, à l'emplacement d'un ancien château appartenant à la famille de Croÿ. Cet essor de la mine s'accompagne alors d'une modification profonde du paysage. Les sous-sols, fragilisés par l'exploitation minière, favorisent l'extension du plan d'eau préexistant et, dans les années 1930, cet affaissement minier fait apparaître deux étangs autour des terrils Ledoux Moulineaux et Chabaud-Latour (cf carte 1925). L'omniprésence de l'eau et les problématiques liées à sa gestion se font d'autant plus ressentir le 18 mai 1940, lorsque l'arrêt des centrales provoque l'inondation de la salle des pompes, laissant les pompes de secours dans l'in-

⁴ La Compagnie des mines d'Anzin est fondée en 1757. Elle résulte de la fusion des compagnies du Vicomte Désandrouin, célèbre pour avoir découvert les premières gaillettes de charbon sur le territoire, et du duc de Croÿ, puissant aristocrate et grand propriétaire foncier.

capacité de dénoyer une telle quantité d'eau. Cependant, l'activité minière reprend tout de même le 15 juillet après un dénoyage par cage. En effet, la force économique du charbon supplante toujours les obstacles aquifères.

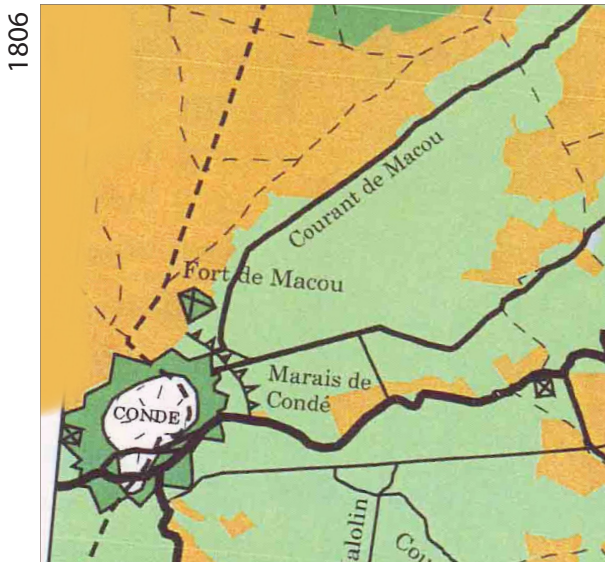
L'APOGÉE DE LA FOSSE LEDOUX

Après la Seconde Guerre Mondiale, le charbon, qui fournit 86% de l'énergie consommée en France, est d'une importance capitale. Dès lors, l'Etat compte sur l'activité minière pour l'aider à reconstruire le pays. Les mines sont donc nationalisées le 17 mai 1946, créant les Houillères du Bassin Miniers Nord-Pas-de-Calais (HBNPC) et Charbonnage de France. En effet, les Compagnies minières, qui avaient autrefois tout pouvoir sur leur territoire, disparaissent au profit d'un nouvel établissement public de caractère industriel et commercial (EPIC) : les HBNPC. Pour faciliter leur gestion administrative, celles-ci sont subdivisées en huit groupes d'exploitation, chacun dirigés par

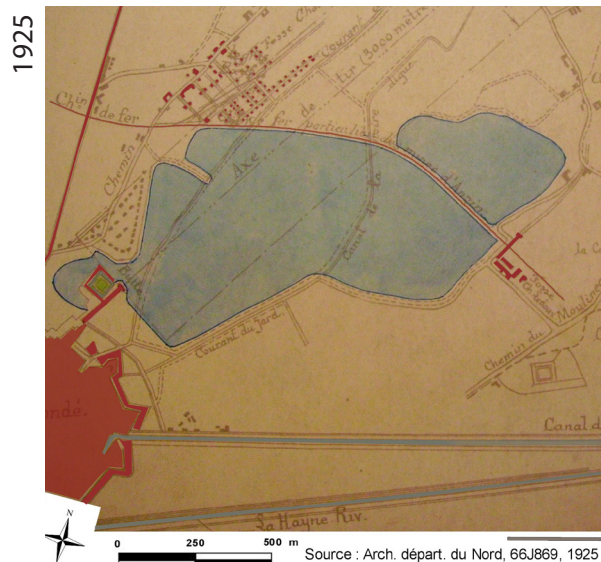


Le chevalement du puits n°2 de la fosse Ledoux en 1952, disponible sur <http://andredemarles.skyrock.com/2449907849-Vestiges-industriels-minier-des-HBNPC-Fosse-N-5-de-Divion-2-2.html>

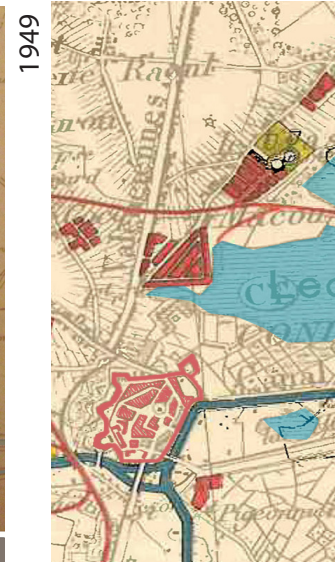
un directeur délégué. La Direction Générale des HBNPC, à Douai, veille alors à coordonner les stratégies de ces groupes de production. Charbonnage de France est quant à lui le siège parisien de toutes les Houillères de France dont il assure la cohésion des actions. Ainsi, dès cette date, une rationalisation globale de la production s'opère, fermant les fosses les moins rentables et concentrant l'activité dans celles les plus dynamiques, comme la fosse Ledoux. Il s'agit de la deuxième phase d'intensification de l'activité minière. Les installations Ledoux sont donc modernisées en 1951-1952, avec l'élévation de deux chevalements électriques en acier (cf photographie ci-dessus) et d'une usine à gaz (pour produire et vendre du combustible gazeux) et en 1957, avec la construction d'un lavoir. Après 1959, le rendement est tel qu'un second terril voit le jour, le



L'occupation du sol à l'Est de Condé-sur-l'Escaut en 1806 (Source : d'après Dubois et al.; Arch. départ. Nord : P30, 1806)



Inondations de Condé en 1925 suite aux affaissements miniers (Source : d'après Arch. départ. du Nord, 66J869, 1925)



Étalement des étangs d'affaissement minier au Charbonnage de France (Source : réals)

terril n°196 dit « Ledoux Lavoir ». Son aîné, le terril n°195a « Ledoux Moulineaux » ne peut plus recevoir de schistes : après 50 ans d'activité, il atteint 27 mètres de hauteur et une volumétrie de 2 000 000 de m³. Dans le même temps, les cités s'adaptent aux nouvelles tendances démographiques et sociales ; la Cité des Acacias s'agrandit et la cité Chabaud-Latour se dote d'un dispensaire réservé aux mineurs en 1950. L'activité minière sur le site Chabaud-Latour est alors à son apogée.

UN PAYSAGE TRANSFORMÉ PAR LA MINE

Dès 1959, le plan Jeanneney organise la fin de la mine. On cherche à réaliser des économies d'échelle et les produits du corridor minier Valenciennois (dont ceux de la fosse Ledoux), sont envoyés au lavoir Rousseau. En 1968, la récession s'accélère avec le plan Bettencourt. La gare de Fresnes-sur-Escaut qui était en charge du fret minier et qui offrait un service de transport de voyageur, ne dessert plus que la fosse Ledoux. Cette dernière continue à concentrer les productions avoisinantes et est reliée à la fosse de Vieux-Condé entre 1971 et 1974. Néanmoins, située au milieu des étangs Chabaud Latour et de la Digue Noire, elle connaît des venues d'eau incessantes qui nécessitent le pompage de 1300 à 2200 m³ d'eau par jour (cf carte 1970). Rapidement, les puits Chabaud-Latour sont remblayés en 1973 et on cesse la mise à terрил à l'emplacement du terрил n° 196 en 1980. En 15 à 20 ans, ce dernier a atteint environ 45 mètres de hauteur et une volumétrie de 2 500 000 m³, soit plus de 500 000 m³ de schistes en plus que le terрил n°195a. Les techniques modernes des années 1950 ont en effet considérablement augmenté le rendement du bassin minier. Le 30 décembre 1988, le site Ledoux est l'une des dernières fosses du Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais encore en activité à fermer. Transformé par 115 ans d'activité minière, les plaines marécageuses de Condé-Macou ont alors laissées place à trois étangs d'affaissement minier d'une centaine d'hectares et à un nouvel horizon modelé par deux gigantesques terrils, l'un plat et l'autre conique. En outre, les cités minières en périphérie témoignent d'une urbanisation propre à l'ère minière.

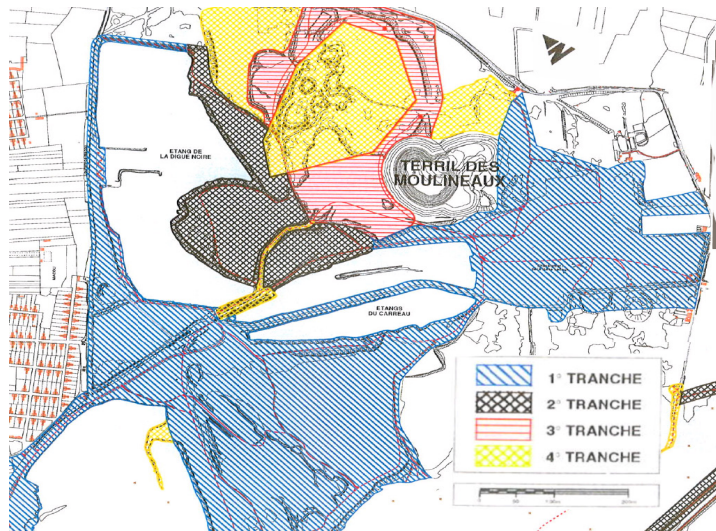
1988-1991 UNE ZONE HUMIDE EN FRICHE

En 1990 et 1991, Charbonnage de France démantèle la majorité des infrastructures minières du site, à l'exception du chevalement du puits n°1, qui est rapidement inscrit sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques, en 1992. Le site se compose désormais du mur d'enceinte de l'ancienne fosse Ledoux, du bâtiment d'un ancien bistrot, de chemins de fer désaffectés, d'une poudrière et des deux terrils n°195a et 196. Ce premier, le terрил plat « Moulineaux » est alors exploité par Tercharnor depuis le 27 décembre 1988. Filiale à 50% de Charbonnage de France, cette entreprise fut en effet créée pour valoriser les schistes des terrils, une fois l'activité

minière terminée. Colonisé par une faune et une flore rares, le site constitue alors une zone naturelle humide d'autant plus précieuse que ce type d'environnement se fait de plus en plus rare en Europe.

1991-2003 PRÉSERVER ET VALORISER UN ENVIRONNEMENT RARE

Dès 1990 et le démantèlement du site, les communes locales font enregistrer le site de Chabaud Latour en qualité de « grande friche », selon une politique de « reconquête des espaces dégradés⁵ » impulsée par la région Nord-Pas-de-Calais, avec l'aide de l'Etat et de l'Union Européenne. L'Etablissement Public Foncier du Nord-Pas-de-Calais (EPF), est alors créé la même année pour assurer la requalification de ces espaces délaissés ainsi que leur portage foncier. Cet organisme n'intervient néanmoins qu'à la demande d'une collectivité territoriale qui désirerait faire l'acquisition du site afin de



Phasage des travaux de requalification EPF, 1996, réalisé par le paysage A. Dépret (Source: Archive EPF du Nord)

réaliser un projet qu'elle-même a établi. Ici, l'EPF a été contacté par la commune de Condé-sur-l'Escaut et le Département du Nord afin de réaliser une mise en sécurité du site, de l'aménager de telle façon à protéger sa richesse écologique et de le rendre accessible au public. L'objectif était alors de valoriser le site et d'en faire un lieu prestigieux de Nature et d'écotourisme. Ainsi, en 1991, l'EPF intervient auprès de Charbonnage de France pour acheter le site Chabaud Latour. Dès cette date l'EPF lance des études sur la biodiversité, la pollution et les risques liés au site. En 1993, la Société d'Aménagement et d'Équipement du Nord (SAEN) note une forte pollution des eaux du site due à des rejets effectués dans le courant de Bernissart

⁵ Chargé de requalifier ces « grandes friches », l'EPF Nord-Pas-de-Calais a traité entre 1991 et 2004 plus de 200 sites, soit 4 752 hectares de friches.



Site minier en 1949, d'après la carte de Charbonnage de France (Source : réalisé par Laura Prévost le 05/03/2012)

1970



Étangs d'affaissement minier en 1970, d'après la carte IGN de 1970 du PNR Scarpe-Escaut (Source : réalisé par Laura Prévost le 05/03/2012)

2010



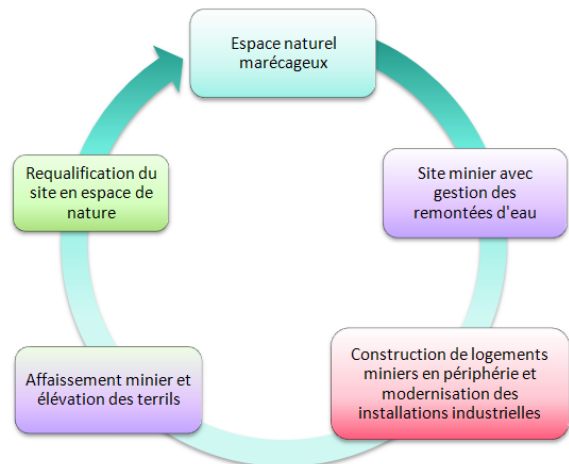
Photographie aérienne de l'étang Chabaud Latour disponible sur <http://www.observatoire-paysages.pnth.eu/spip.php?rubrique136>, modifié par Laura Prévost le 05/03/2012

par l'usine belge Dutertre. La même année, un diagnostic de traitement des friches est rédigé et un programme de requalification est élaboré en tenant compte des potentialités naturelles et touristiques du site. La requalification de Chabaud Latour se divise alors en quatre zones d'intervention ou « tranches » (cf schéma page 3 « *Phasage des travaux de requalification EPF* »), elles-mêmes subdivisée en deux « lots » : le lot « Terrassement » et le lot « Plantations » (ou « Préverdissement »). Le premier lot consiste à mettre le site en sécurité, à démolir ses bâtis, à niveler et reprofiler les terrains et à aménager les berges des étangs. Au cours du premier lot de la 1ère tranche, des décharges spontanées ont également été découvertes et nettoyées. Une fois les sols préparés, le seconds lot « Plantations » tend quant à lui à préserver et favoriser la reconquête de la biodiversité. Il comporte l'entretien des boisements naturels de colonisation des terrils et le verdissement par engazonnement ou plantations de la friche (300 000 plants d'espèces locales ou exotiques). En outre, le site est aménagé pour accueillir du public avec la création de parkings, routes, cheminements pédestres et d'un belvédère sur le terril Moulineaux. Opération à part du programme de requalification du site, la mise en sécurité du chevalement Ledoux est effectuée en 200 et 2001. Une fois requalifié, celui-ci est vendu à la commune de Condé-sur-l'Escaut qui en assurera désormais la gestion. Le 4 septembre 2003, les travaux de requalification s'achèvent sur le site de Chabaud Latour. L'intervention de l'EPF a été reconnue en 1996 par le prix de l'« Arbre d'argent public », trophée délivré par l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage qui distingue les plus beaux espaces paysagers de France. Aujourd'hui le site est géré par la commune (espaces verts et récréatifs) et par le Département (espaces naturels à forte valeur écologique, roselières).

ET DEMAIN ?

Dès lors, le site offre une trajectoire urbaine « circulaire » (cf schéma *ci-contre*). En effet, la requalification de ce dernier tend à lui redonner son identité originelle d'espace naturel humide. Ce nouveau paysage naturel témoigne néanmoins de 115 ans d'activité minière. Dès lors, dans quelle mesure les habitants et élus locaux se sont-ils appropriés ces lieux et leur histoire ? En effet, si cet espace accueille aujourd'hui des activités de promenades et de loisirs, de pêche et de chasse, il ne fait l'objet d'aucun projet ferme publié par les collectivités locales. Pourtant, les potentialités du site sont nombreuses. Zone naturelle humide rare en Europe, cet espace a fait l'objet de deux programmes de recherche nationaux pour mieux étudier le fonctionnement des roselières et pour établir une méthodologie et

des techniques de requalification en faveur de cette biodiversité. Ainsi, l'installation d'un pôle d'étude scientifique à proximité du site et en partenariat avec le centre de recherche des Iguanodons de Bernissart ne serait-il pas envisageable ? De même, la présence d'un Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement permettrait de sensibiliser les publics à la richesse environnementale et paysagère des lieux. En effet, Chabaud Latour est riche d'interprétations (historique, écologique etc.) et ouvre le regard sur tout un territoire grâce au belvédère « Moulineaux » et au panorama que pourrait offrir son chevalement. Il est donc un outil pédagogique à ne pas négliger. D'autre part, une reconversion du site similaire à celle de l'île de Nantes redonnerait vie à cet espace magnifique. Il pourrait



être la scène de manifestations artistiques et culturelles formidables, portée par exemple par Le Boulon à Vieux-Condé ou par la future serre numérique d'Anzin (des présentations de créations numériques en plein air sont-elles réalisables ?). Le site pourrait également accueillir des spectacles sons et lumières retraçant l'histoire du territoire, sur le modèle du spectacle Le Trésor des Ducs d'Anjou à Saumur. Il est néanmoins nécessaire de vérifier la compatibilité de tels événements avec les contraintes hydrogéologiques du site et sa biodiversité unique. Dès lors, Chabaud Latour doit-il simplement rester à l'état de nature ? Ne faudrait-il pas plutôt se demander dans quelle mesure celui-ci peut-il participer à changer l'image du territoire ? Aujourd'hui, cette réflexion appartient aux élus locaux alors même que Chabaud Latour constitue un espace d'ampleur trop importante pour les communes locales et que l'agglomération est actuellement très préoccupée par les enjeux économiques du territoire. Quel sera alors l'avenir de cet espace ?



Plan de recollement du patrimoine hydraulique et forestier de Chabaud Latour, 4^{ème} tranche, 1996, réalisé par le paysagiste A. Dépret, Echelle 1/25000 (Source: Archives)